

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 86 – Juin 2024

Edito du Maire

Nous voici à quelques jours de la saison estivale. En ces deux derniers mois, la commune a connu quelques animations avec en tout premier lieu le barbecue municipal du 1^{er} mai qui a rassemblé près de deux cent personnes sur l'espace Raymond Avril. Le comité des Fêtes et de Loisirs a comme à l'accoutumé, mis en œuvre toute la logistique, aidé par les agents municipaux à savoir les chapiteaux pour se protéger du soleil, les tables et les bancs, le nécessaire pour la cuisson des régales apportées par chacun. Tout a déjà démarré par le traditionnel rallye promenade organisé par l'Association des Amateurs de Voitures Anciennes Ardennaises, présidée par l'Aiglemontais Daniel Stranart, suppléé par son épouse Monique, qui a permis de parcourir les routes de notre beau département durant la matinée. Puis l'heure de l'apéritif venu, les convives se sont retrouvés autour d'une aubade jouée par la Batterie Fanfare l'Aiglemontaise avant le discours du Maire. Durant l'après-midi, sous l'odeur des grillades, tous les présents ont pu échanger et se divertir. Un moment de convivialité et de lien social apprécié de tous.

Second rendez-vous important, celui de la brocante organisée par l'Association LARA. 27^{ième} édition de cette manifestation portée par des bénévoles dont l'objectif est de collecter des fonds au bénéfice du centre de loisirs afin de l'équiper en jeux et matériel. La météo plus que pluvieuse de cette année avait décidé de faire une pause. Dès 5 heures du matin, les premiers exposants ont installé leurs étals tandis que les chineurs ont profité de bonnes affaires, le tout sous un soleil presque radieux ! Les bénévoles toujours à pied d'œuvre ont retroussé les manches et avec plein d'énergie, ils ont préparé la restauration rapide et la buvette durant toute la journée. Vers 16h30 les premiers départs ont sonné l'heure de la fin de cette belle brocante et permis aux organisateurs de tout ranger afin de laisser place nette.

Votre Maire

Philippe DECOBERT

Les taux d'imposition locaux n'augmenteront pas en 2024 !

Le conseil municipal a décidé lors de sa réunion du 9 avril dernier de ne pas toucher aux taux communaux de la fiscalité sur la taxe foncière. A l'unanimité cette décision a été prise compte tenu des marges générées avec le produit fiscal des nouvelles constructions situées aux Marliers. C'est d'ailleurs dans cet objectif que l'équipe municipale, après avoir recherché les possibilités d'économies budgétaires, avait envisagé cette possibilité. Dans le programme électoral de l'équipe majoritaire, nous avons convenu de ne pas dépasser l'inflation, ce que nous avons respecté sans pour autant renier nos priorités d'actions. Voici donc une bonne nouvelle pour le porte-monnaie des ménages.

Le budget 2024 voté à l'unanimité

Après avis favorable unanime de la Commission des Finances qui s'est réunie le 02 mars dernier, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur GUENARD, Maire-adjoint délégué aux finances, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget de l'exercice 2024 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 2 295 366,14 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 1 905 406,90 €

Elections législatives

A la suite de la décision de Monsieur le Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale, les élections législatives se dérouleront le dimanche 30 juin pour le premier tour et le dimanche 7 juillet pour le second tour. Le vote se déroulera au lieu habituel à savoir la salle du Conseil municipal dans la mairie de 8 heures à 18 heures.

Tous en course avec l'école solidaire

La course solidaire ou « le cross de l'école » a eu lieu le vendredi 7 juin après-midi avec une météo des plus clémentes. Le balisage a été réalisé par les parents d'élèves. Un stand boissons et gâteaux a été proposé au bénéfice de l'association "Faisons du sport contre le cancer" a permis de récolter

Les maternelles ont réalisé une course solidaire comme l'année dernière. En revanche, les classes élémentaires ont disputé un cross (une course par classe) sachant que les élèves s'entraînent depuis le mois de mars sur le plateau d'évolution. L'après-midi s'est conclu par une remise de coupes et sous une pluie de médailles.

Célébration de la fête nationale

Les animations à l'occasion de la fête nationale débiteront la veille, le samedi 13 juillet à 22 heures avec une retraite aux flambeaux qui partira du plateau de l'espace Raymond Avril. Les enfants se verront offrir un lampion par le comité des fêtes et de loisirs tandis que les adultes porteront les torches en encadrant le cortège. Le défilé, avec en tête la batterie fanfare l'Aiglemontaise, passera par les rues Pasteur, la place de la mairie, l'avenue Charles de Gaulle puis nouveauté, empruntera la rue Simone Veil pour terminer dans les rues Jean Mermoz et Marcel Dorigny. A 23 heures, un magnifique feu d'artifice sera tiré sur le terrain d'entraînement de football.

Le dimanche 14 juillet, à 11 heures, le rassemblement se fera devant la mairie où, sous la conduite de la Batterie Fanfare, il prendra la direction du cimetière pour un recueillement devant le monument aux morts. Un apéritif champêtre sera offert près de la salle polyvalente où vous êtes cordialement invités.

Que font les dromadaires divaguant dans la commune ?

Quelles interrogations et que de questions ; Mais que diable viennent faire ces caravanes de dromadaires dans nos rues. Est-ce les prémices du réchauffement climatique ? pourtant les premiers mois de l'année ont été bien arrosés. En fait, levons le voile sur cette affaire et sur les créations de Jean-Claude Paradon. Les membres de la commission municipale du cadre de vie ont décidé de relayer la décision de l'Organisation des Nations Unies qui a proclamé l'année 2024 année internationale des camélidés, pour mettre en avant la contribution essentielle des camélidés aux moyens d'existence de millions de ménages vivant dans des environnements hostiles dans plus de 90 pays. Qu'il s'agisse des alpagas, des chameaux de Bactriane, des dromadaires, des guanacos, des lamas ou des vigognes, les camélidés contribuent à la **sécurité alimentaire**, à la **nutrition** et à la **croissance économique** et ont une grande importance sur le plan **culturel** et **social** pour de nombreuses populations dans le monde.

Les camélidés jouent un rôle important dans la réalisation des **objectifs de développement durable** (ODD). Si la lutte contre la faim ou l'élimination de la pauvreté extrême nous viennent immédiatement à l'esprit, l'autonomisation des femmes et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres sont aussi liés à ces animaux. À la fois une source de lait, de viande, de cuir, de fibres et d'engrais organique pour les communautés, ils sont aussi un moyen de transport pour les produits et les personnes. Les camélidés prospèrent là où d'autres espèces ne peuvent survivre.

Les camélidés occupent une place centrale dans la culture, l'économie, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations, notamment des peuples autochtones, vivant dans les hauts plateaux des Andes et les terres arides et semi-arides d'Afrique et d'Asie. Même dans des conditions climatiques extrêmes, ils restent une source de fibres et d'aliments nutritifs.

L'année internationale des camélidés donne une occasion unique de mieux faire connaître le rôle de ces animaux dans le renforcement de la résilience face au changement climatique.

L'école en fête

Comme le veut la tradition, l'école accueillera le vendredi 28 juin sur le site primaire les parents d'élèves et les familles pour présenter un spectacle de chants et de danses. Des ateliers de jeux seront installés tandis que les membres de l'association AIGLE'MOMES vous proposeront une petite restauration et de quoi vous désaltérer.

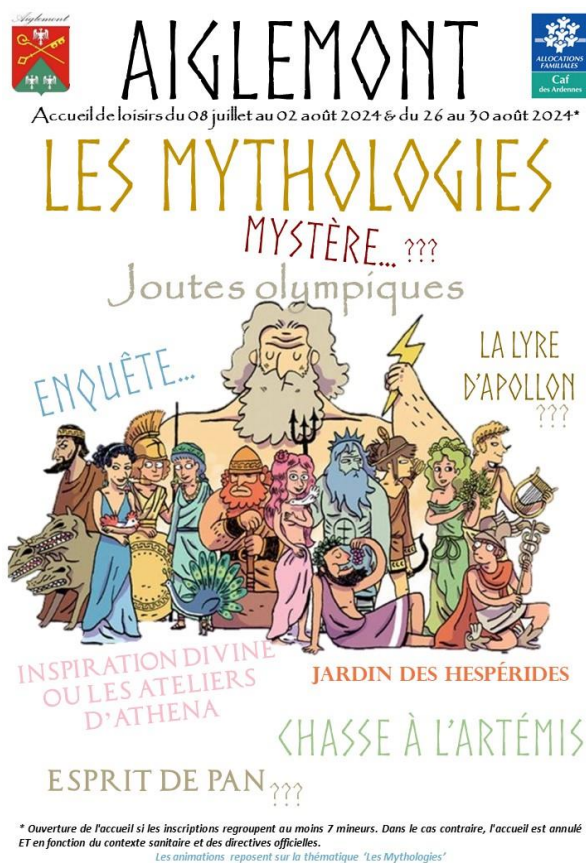
Aiglemont, une commune bien verte

La commune a adopté la gestion différenciée de ses espaces verts tout d'abord en arrêtant l'utilisation des produits chimiques bien avant que la loi ne l'y oblige, puis en utilisant des méthodes de fauche tardives dans l'année pour laisser la faune et la flore se développer. C'est donc une approche raisonnée dont le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté en tenant compte de son utilisation et de sa situation. La gestion différenciée permet d'avoir une hétérogénéité des types d'espaces verts agrémentant ainsi la promenade et en contribuant à l'amélioration du cadre de vie, en plus de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les tontes répétées sont très énergivores et entraînent la disparition des fleurs sauvages et la nourriture de nombreux insectes. Ainsi certaines personnes trouvent parfois les allées des cimetières un peu trop vertes mais sachez que ce n'est pas qu'une histoire de négligence ou d'économie financière. Là aussi dans le respect des lieux, la commune sait mesurer l'impact écologique.

Le centre de loisirs ouvre le 8 juillet

L'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 12 ans fonctionnera du 8 juillet au 2 août 2024 et du 26 au 30 août 2024 avec comme thème les mythologies. De quoi faire passer des connaissances et vivre des moments formidables durant ce premier mois estival de vacances.



Pour contacter la mairie

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Les permanences des élus se déroulent le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Tél. 03 24 33 36 80 Courriel : mairie@aiglemont.fr Internet : www.aiglemont.fr
Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, Maire d'Aiglemont.

